



**Syndicats FSU du MEEDDAT**

Syndicat national de l'Environnement (SNE)

Syndicat Unitaire des Personnels  
de l'Équipement (SUP-Equip')

## Entrevue du 21 juillet 2008 entre le cabinet du ministre et les syndicats

### Compte-rendu

**Présents** : FSU ; CGT ; CFDT ; FO ; UNSA ; Solidaires.

Pour la FSU, assistaient à cette entrevue : Daniel Gascard, Marie-Louise Le Coguiec, Clotilde Sagot.

**Contexte** : cette première entrevue du nouveau directeur de cabinet avec les organisations syndicales arrivait juste après les annonces budgétaires catastrophiques relatées dans la presse (-9%), mais aussi après les dernières annonces du CMPP<sup>1</sup> du 11 juin dernier (confirmation du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux y compris pour les opérateurs et organisation de l'administration départementale de l'État en DDT<sup>2</sup>), la circulaire interministérielle sur l'évolution des activités d'ingénierie (retrait du champ concurrentiel et évolution des autres activités d'ingénierie) et la circulaire du premier ministre sur l'organisation des services déconcentrés (mise sous la coupe des préfets des services départementaux : le projet OSE, sans le dire).

Le Directeur de cabinet a commencé son intervention en se félicitant de la nomination du nouveau DRH au SG, qui selon lui symbolise un certain « conservatisme moderne », et qui est bien de la « maison », sans préciser si la maison en question était l'équipement au sens strict ou bien le MEEDDAT en construction, mais nous avons bien compris dans la suite du discours ce qu'il en était.

Il nous a expliqué que la construction de ce ministère était un « truc compliqué », avec plusieurs problématiques, notamment la difficulté de créer un vrai ministère, tant au niveau central que déconcentré, et de répondre aux aspirations légitimes des agents (mobilité, primes, indemnités statutaires, etc.).

Il a reconnu que cette construction n'était pas facile.

Il a continué en parlant, pour le terrain, de son souci envers les 66 directeurs régionaux touchés par la fusion DREAL, et en expliquant que sur les 44 personnes à recaser, 34 avaient trouvé un poste et 10 cas posaient encore problème.

Il ne nous a RIEN dit sur les dizaines de milliers d'agents touchés par cette fusion et la fusion DDEA, aujourd'hui déjà dépassée par la nouvelle fusion « DDT », sur leur avenir, le devenir de leurs missions, etc..

Aux interpellations des représentants syndicaux, il a juste répondu que la République doit être présente sur le territoire et les agents biens dans leurs baskets (!), sans préciser du tout comment il a l'intention de procéder pour atteindre cet objectif, et il a refusé de dire quoi que ce soit sur les mesures d'accompagnement pour les agents. Nous savons juste que chacun garde son statut... Pour l'instant.

Sur le plan national, concernant le RST<sup>3</sup>, il considère comme acquis que ce ministère a besoin d'un réseau RST, qu'il faut que ce réseau se réoriente sur les sujets d'actualité, et qu'il faut éviter le gaspillage et nous a annoncé que le CGDD s'occupe de faire des propositions.

Concernant les directions départementales, il a reconnu que le MEEDDAT a perdu les arbitrages et que la fusion DDEA pour créer les services départementaux du ministère disparaît au profit des DDT, services sous les ordres du préfet, au grand dam des représentants syndicaux qui lui rappellent les engagements écrits du Ministre ! Et il nous a expliqué que de toute façon le DDE et tous les

<sup>1</sup> Comité de Modernisation des Politiques Publiques

<sup>2</sup> Directions Départementales des Territoires

<sup>3</sup> Réseau Scientifique et Technique

fonctionnaires des services sont depuis toujours aux ordres du préfet, donc rien ne change... Le ministère a même perdu sur la nomination des DDT par le ministre....

Pour lui la bataille se place maintenant au niveau des nominations, et le ministère travaille à faire nommer des préfigurateurs qui soient issus des DDE et DDA.

Lorsque la CGT lui a signalé qu'au moins dans 2 DDE, des agents se sont vus signifier de trouver un poste ailleurs pour le 1<sup>er</sup> janvier 2009, il s'est énervé et a demandé qu'on lui fasse passer les informations pour qu'il s'en occupe. Mais il n'a absolument rien dit de concret sur les préoccupations des agents (où je travaille demain, avec qui, sous l'ordre de qui, quel lien fonctionnel entre DDT, DREAL et ministère, etc...), quel que soit leur service.

Concernant les opérateurs, il ne croit pas à leur autonomie et considère qu'ils doivent appliquer la politique du gouvernement dans le cadre réglementaire (Ah bon, ce n'est pas ce qu'ils faisaient ???), et par conséquent la tutelle sera à renforcer (des réflexions sont en cours sur le sujet).

Concernant l'ingénierie publique, il a dit qu'il fallait se concentrer pour faire ce que les autres ne font pas, ce qui est conforme à l'abandon de l'ingénierie concurrentielle.

Concernant le Budget 2009-2011, le directeur de cabinet a annoncé que le ministère se battait encore pour trouver 1 milliard de plus par an, alors que les arbitrages sont déjà rendus. Selon lui, le ministère n'est pas à -9% mais au même niveau que l'an dernier, et pour le Grenelle, s'il obtient 3 milliards il saura faire (arbitrage jeudi 24 juillet).

Et sur les effectifs, il était satisfait de nous annoncer que le ministère ne subira « que » le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Il a également annoncé le redéploiement d'un certain nombre de postes sur les missions nouvelles.

Enfin, il a souhaité qu'à côté du dialogue social formel du CTPM, puisse se construire un dialogue social permanent : nous attendons de savoir ce qu'il en sera vraiment dans les faits, puisque nous n'avons eu la parole qu'en la demandant avec beaucoup d'insistance, et en fin de séance.

Enfin, quand nous avons eu le culot de nous lever pour lui dire qu'il existait autrefois un ministère de l'écologie, avec des missions propres, et que pendant une heure et demie il n'avait quasiment jamais prononcé les mots « écologie » et « environnement » qu'on aimerait bien savoir ce que deviennent ces missions et les agents qui les assurent, monsieur le directeur de cabinet s'est fâché tout rouge et nous a rétorqué que le projet de stratégie ministérielle parle de développement durable à toutes les pages ! Sait-il que l'environnement n'est pas que le développement durable ?

Et nous n'avons pas obtenu de réponse à notre question sur les modalités d'arbitrage en interne au ministère.

Au final sur cette entrevue, nous avons eu le sentiment d'être en face d'un directeur de cabinet très condescendant et désinvolte envers les personnels, plus soucieux de sa haute administration que des agents de la base, et qui connaît très mal le périmètre total de ce ministère. Son ignorance affichée du fonctionnement des services et son non-discours par rapport aux agents en poste à l'ex-environnement, l'ex-industrie et aussi dans les services déconcentrés actuels du MAP nous inquiète beaucoup, s'agissant d'un haut fonctionnaire ayant en charge la construction d'un ministère à partir de toutes les entités le composant. Le Ministre a pourtant rappelé à plusieurs reprises son attachement au respect de toutes les sensibilités des agents qui composent le ministère !

Nous avons aussi constaté avec inquiétude que le MEEDDAT est en train de perdre un à un tous les arbitrages, que ce soit budgétaires ou sur l'organisation des services déconcentrés, ce qui augure très, très mal de la suite pour tous les agents de ce ministère.